MAYER, W. E.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

MORGAN, PATRICK.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 31 et 32 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

BERNARD, C. JOSEPH.—
Taxe de 1885, montant à.....$17 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 34 et 35 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

BERNARD, C. JOSEPH.—
Taxe de 1885, montant à.....$17 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 36 et 37 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

BERNARD, C. JOSEPH.—
Taxe de 1885, montant à.....$17 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 38 et 39 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

BOSMAN, PETER.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 40 et 41 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

BOSTER, CYRUS W.—
Taxe de 1885, montant à.....$1 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Howard, Willow, Claiborne et Lafayette, désignés comme lots Nos 42 et 43 de l'Ilet No. 123, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WARD, NICHOLAS.—
Taxe de 1885, montant à.....$12 80
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Philip, Prytanée et Lafayette, désignés comme lots Nos. 29, 30, 31 et 32 de l'Ilet No. 223, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WARD, JOHN.—
Taxe de 1885, montant à.....$21 60
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Philip, Prytanée et Lafayette, désignés comme lots Nos. 33, 34 et 35 de l'Ilet No. 223, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WARD, JOHN.—
Taxe de 1885, montant à.....$21 60
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Philip, Prytanée et Lafayette, désignés comme lots Nos. 36, 37 et 38 de l'Ilet No. 223, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WARD, JOHN.—
Taxe de 1885, montant à.....$21 60
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Philip, Prytanée et Lafayette, désignés comme lots Nos. 39, 40 et 41 de l'Ilet No. 223, mesurant 100 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WARD, MARGARETTA.—
Taxe de 1885, montant à.....$13 20
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annunciation et Jackson, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No. 108, mesurant 62 pieds de front sur 105 pieds de profondeur.

WARD, HARRISON ET FREDERICK.—
Taxe de 1885, montant à.....$19 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annunciation et Jackson, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 108, mesurant 62 pieds de front sur 105 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

WELLS, WILLIAM.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté et Peycouda Landing et Enghrenie, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilet No. 327, mesurant 50 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WEISENBACH, HENRY.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 434, mesurant 25 pieds de front sur la rue Palmyre sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

WHITAKER, MME EDWARD S.—
Taxe de 1885, montant à.....$13 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Prytanée et Philip, désigné comme lot No. 14 de l'Ilet No. 236, mesurant 25 pieds de front sur la rue Baronne sur 102 pieds 6 pouces de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

WHITEHEAD, WM. B., JOS. B., RICH'D B.—
Taxe de 1885, montant à.....$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Prytanée et Lafayette, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 225, mesurant 18 pieds 5 pouces sur 112 pieds 6 pouces de profondeur.

WHITEHEAD, WM. B., JOS. B., RICH'D B.—
Taxe de 1885, montant à.....$12 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Philip, Prytanée et Lafayette, désigné comme lot No. 22 de l'Ilet No. 225, mesurant 18 pieds 5 pouces sur 112 pieds 6 pouces de profondeur.

WHITE, JAMES.—
Taxe de 1885, montant à.....$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Claiborne, Willow et Ste Joanne, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No 440, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur 110 pieds de profondeur.

WILLIAMS, DANIEL.—
Taxe de 1885, montant à.....$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bacon, Dauphine, Gasquet et Claiborne, désigné comme lot No 8 de l'Ilet No. 302, mesurant 32 pieds 6 pouces de front sur 105 pieds de profondeur.

WOLF, ELIAS.—
Taxe de 1885, montant à.....$21 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste Marie, Carondelet, Gallipolis et Clio, désigné comme lot No 6 de l'Ilet No. 214, mesurant 25 pieds de face à la rue St. Charles sur 127 pieds de profondeur.

WOLFE, J. JAS.—
Taxe de 1885, montant à.....9 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues White, Hagan, Conti et Bravier, désignés comme lots Nos. 29, 30 et 31 de l'Ilet No 913, mesurant chacun 25 pieds de front sur 105 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

WARD, JOHN.—
Taxe de 1885, montant à.....$2 40
Huit arpents de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annunciation et Jackson, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 108, mesurant 62 pieds de front sur 105 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

WARD, HARRISON ET FREDERICK.—
Taxe de 1885, montant à.....$19 80
Quatre lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Chippewa, Annunciation et Jackson, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 108, mesurant 62 pieds de front sur 105 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

WELLS, WILLIAM.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Peycouda Landing et Enghrenie, désignés comme lots Nos. 8 et 9 de l'Ilet No. 327, mesurant 50 pieds de front sur 120 pieds de profondeur.

WEISENBACH, HENRY.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Derbigny, Gasquet et Palmyre, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 434, mesurant 25 pieds de front sur la rue Palmyre sur 106 pieds 7 pouces de profondeur.

WHITAKER, MME EDWARD S.—
Taxe de 1885, montant à.....$13 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Prytanée et Philip, désigné comme lot No. 15 de l'Ilet No. 236, mesurant 25 pieds de front sur la rue Baronne sur 102 pieds 6 pouces de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

WHITE, JAMES.—
Taxe de 1885, montant à.....$6 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Perdido, Claiborne, Willow et Ste Joanne, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No 440, mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Perdido sur 110 pieds de profondeur.

WILLIAMS, DANIEL.—
Taxe de 1885, montant à.....$10 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bacon, Dauphine, Gasquet et Claiborne, désigné comme lot No 9 de l'Ilet No. 302, mesurant 32 pieds 6 pouces de front sur 105 pieds de profondeur.

WOLF, ELIAS.—
Taxe de 1885, montant à.....$21 60
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Ste Marie, Carondelet, Gallipolis et Clio, désigné comme lot No 7 de l'Ilet No. 214, mesurant 25 pieds de face à la rue St. Charles sur 127 pieds de profondeur.

WOLFE, J. JAS.—
Taxe de 1885, montant à.....9 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues White, Hagan, Conti et Bravier, désignés comme lots Nos. 29, 30 et 31 de l'Ilet No 913, mesurant chacun 25 pieds de front sur 105 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1885, montant à.....$6 60
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Banks, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 108, mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Broad sur 120 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

ZACHARIE, J. S.—
Taxe de 1885, montant à.....$6 60
Onze lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Dorgenois, Broad, Palmyre et Banks, désignés comme lots Nos. 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17 de l'Ilet No. 108, mesurant chacun 20 pieds de face à la rue Broad sur 120 pieds de profondeur, le tout formant l'encoignure des lignes de profondeur de l'autre côté.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, en comptant comme monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 17ème jour de Juillet, 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année en question jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dites contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables ensuite et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

BRYON, DAVID.—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, borné par les rues Télémaque, Cortez, D'Hémécourt, et Bandin, désigné comme lot No. 727.

CALVIN, PETER.—
Taxe de 1884, montant à.....$2 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Rocheblave, Bergerots, Dijon et Banks, désignés comme lots Nos. 7, 8 et 9 de l'Ilet No 578, mesurant 25 pieds de face à la rue Dorgenois sur 56 pieds 5 pouces de profondeur.

DELDONIO, PIERO.—
Taxe de 1884, montant à.....$60 00
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Magazine, Camp, Robin et Race, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'Ilet No. 15, mesurant 100 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Robin sur 255 pieds 10 pouces et 4 lignes de profondeur.

DLAN, JOHN MME.—
Taxe de 1884, montant à.....$9 00
Un lot de terre avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Berlin, Remus, Chartres et Ste Claude, désigné comme lot No. 24 dans l'Ilet No 436, mesurant 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 105 pieds 10 pouces de profondeur.

DUNEAR, JOSEPH.—
Taxe de 1884, montant à.....$102 00
Trois lots de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Coliseé, Camp, Magazine, Julie et St. Joseph, désignés comme lots Nos. 22, 23 et 24 de l'Ilet No. 134; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 71 pieds 2 pouces de face à la rue Julie sur 170 pieds 5 pouces de profondeur; le lot No 25 mesure 41 pieds 6 pouces de face aux rues Julie et Constance sur 158 pieds 6 pouces de profondeur.

FINNEY No 2, JOHN.—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bonaparte, Bassin, Fortins et Lafayette, désigné comme lot No. 21 de l'Ilet No. 295, mesurant 40 pieds de face à la rue Bassin sur 90 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, en comptant comme monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat, District Supérieur,
Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans, Premier District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, Passage St-Antoine, dans le deuxième district de cette ville, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures A. M., SAMEDI, le 17ème jour de Juillet, 1886, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes assessées en 1884, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre de l'année en question jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dites contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement de la dite année, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables ensuite et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

AMES, W. P. (TUTEUR)—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
Un lot de terre, avec améliorations dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Aline, Laurel, Constance et Foucher, désigné comme lots E F et H de l'Ilet No. 162, mesurant chaque 25 pieds 3 pouces de face à la rue Aline sur 125 pieds de profondeur; le lot E forme l'encoignure des rues Aline et Laurel.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$4 80
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désigné comme lots Nos. 5 et 6 de l'Ilet No. 100 mesurant 35 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 131 pieds 8 pouces de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désigné comme lot No. 16 de l'Ilet No. 100 mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$7 20
Un lot de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désigné comme lot No. 17 de l'Ilet No. 100 mesurant 52 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 125 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 1 et 12 de l'Ilet No 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 2 et 11 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds 2 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 3 et 10 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds 4 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 4 et 9 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 5 et 8 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds 8 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds 10 pouces de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 13 et 24 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 14 et 23 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 15 et 22 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 16 et 21 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 17 et 20 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 18 et 19 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 25 et 32 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 26 et 31 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 27 et 30 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 28 et 29 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 33 et 34 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 35 et 36 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 37 et 38 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 39 et 40 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 41 et 42 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 43 et 44 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 45 et 46 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 47 et 48 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 49 et 50 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 51 et 52 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 53 et 54 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 55 et 56 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 57 et 58 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 59 et 60 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 61 et 62 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 63 et 64 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 65 et 66 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 67 et 68 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 69 et 70 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, désignés comme lots Nos. 71 et 72 de l'Ilet No. 94, mesurant 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 100 pieds de profondeur.

BERNARD, F. X.—
Taxe de 1885, montant à.....$8 40
Deux lots de terre, avec améliorations, dans le 6ème district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Amelie et Jonquille, dés